



PRÉFÈTE DES HAUTES-ALPES

**DDT des Hautes-Alpes**  
*Service Connaissance & Appui aux Territoires*  
**Unité Connaissance et Développement des Territoires**

## **Guichet** CONSEIL ADMINISTRATIF

### Pièces à fournir pour l'étude du dossier

#### Localisation

- ◆ un plan de situation avec la délimitation de l'emprise
- ◆ les n° de parcelles concernées avec la désignation du propriétaire foncier

#### Le document d'urbanisme de référence

#### Un descriptif du projet avec des informations sur les aspects :

- techniques de l'installation et puissance
- accès au site
- environnement
- biodiversité
- paysage et patrimoine
- risques naturels
- poste de raccordement